

CONDITIONS GÉNÉRALES



Toute location est nominative et ne peut en aucun cas être ou faire l'objet d'une sous location. La location d'un emplacement ou d'un hébergement locatif implique la totale acceptation des conditions de location par les parties contractantes.

Le taux de TVA est de 10 %. Toute modification du taux de TVA pourra entraîner une modification du prix TTC.

1) LOCATION D'EMPLACEMENT DE CAMPING

A) Nous mettons à votre disposition un emplacement nu, pouvant accueillir de 2 à 6 personnes maximum (selon contrat de location) et pour y installer votre tente ou votre caravane ou votre camping car.

B) Prix de l'emplacement : Il s'agit d'un prix par nuit d'occupation. Les emplacements sont disponibles à partir de 14h00 et devront être libérés avant 12h00 le jour du départ. Tout dépassement entraîne la facturation d'une journée supplémentaire. Il comprend une installation, 1 ou 2 personnes et un véhicule. Ce forfait donne accès librement aux infrastructures du camping (selon leurs dates d'ouverture). Les personnes supplémentaires (adultes ou enfants) ou les éléments supplémentaires présents sur l'emplacement (animal, électricité, tente ou barnum, deuxième véhicule, etc) feront l'objet d'un coût journalier supplémentaire.

L'attribution des places est réalisée sans distinction dans l'ordre d'enregistrement des réservations. La direction se réserve la possibilité de modifier l'affectation de l'emplacement à l'arrivée du campeur.

2) LOCATION D'HÉBERGEMENTS LOCATIFS ÉQUIPÉS

A) Descriptif, périodes et durée du séjour : Voir les informations sur notre brochure ou sur notre site internet.

B) Les locatifs sont non-fumeur.

C) Le tarif de la location comprend : la location de l'hébergement, les personnes (selon capacité), leur nom devra être indiqué sur le contrat de location et une voiture, les charges (eau, électricité, gaz), la fourniture par le camping des draps et des serviettes de toilette correspondant au nombre de personnes indiqué dans le contrat (fournis une fois pour l'ensemble du séjour) et l'accès aux infrastructures du camping (selon leurs dates d'ouverture).

Les éléments supplémentaires présents dans le locatif (personnes, animal, etc) feront l'objet d'un coût journalier supplémentaire. Les locations sont disponibles à partir de 15h00 et devront être libérés avant 10h00. Tout dépassement entraîne la facturation d'une journée supplémentaire.

D) Fourniture du linge : Pour les séjours de plus de 2 nuits réservés directement au camping ou par téléphone ou sur notre site : Location du kit* linge offert. Pour les séjours de - de 3 nuits : Possibilité de louer le linge à l'accueil. Pour les séjours via un tour opérateur : Possibilité de louer le linge à l'accueil. *Le kit comprend : 1 paire de draps/lit, 1 taie d'oreiller/personne, 1 serviette de toilette(50x90)/personne, 1 tapis de bain et 2 torchons.

E) Inventaire, Etat des lieux, dégradations : Un inventaire de l'hébergement locatif sera effectué à l'entrée et à la sortie du locataire. À l'inventaire de sortie tout objet manquant devra être réglé par le locataire. L'hébergement locatif devra être rendu dans le même état de propreté qu'à l'arrivée, à défaut la caution de 70 € sera retenue. Toute dégradation de l'hébergement locatif ou de ses accessoires entraînera la remise en état immédiate à la charge du locataire.

3) RÈGLEMENT DU SÉJOUR

A) La réservation du séjour ne devient définitive qu'après réception du règlement par le locataire d'un acompte correspondant à 25 % du montant total du séjour et 21 € de frais de dossier ainsi que du contrat de location signé. Dès réception de l'acompte vous recevrez une confirmation par nos services. L'acompte sera déduit du montant des redevances.

B) Pour les emplacements camping : Le solde du séjour doit être réglé en totalité à l'arrivée au camping.

C) Pour les locations : Le solde du séjour devra être réglé en totalité sans rappel de la part du camping un mois avant la date du début du séjour. À défaut du parfait paiement à la date convenue, le camping est en droit de considérer que le client a annulé sa réservation et conserve les sommes déjà versées.

4) DÉPÔT DE GARANTIE

A) Son versement devra être effectué à votre arrivée, en espèces, chèque ou carte bancaire. Ce dernier sera restitué dans son intégralité et sans intérêt le jour du départ après un état des lieux satisfaisant, la restitution du badge d'accès et des éléments prêtés ou loués pendant le séjour, déduction faite des frais de remise en état éventuels.

B) Emplacements nus de camping : Les locataires devront fournir à leur arrivée un dépôt de garantie de 20 €.

C) Hébergements locatifs : Les locataires devront fournir à leur arrivée un dépôt de garantie de 250 € pour les mobil-homes et les chalets et de 70 € pour le ménage.

D) Le dépôt de garantie ne constitue pas une limite de garantie.

5) MINEURS

Les mineurs non accompagnés de leurs parents ne sont pas acceptés sur le camping.

6) RÉSERVATION TARDIVE

Même tardivement, n'hésitez pas à nous consulter. Si vous réservez moins d'un mois avant le début de votre séjour, la totalité du montant de votre séjour est à régler en une seule fois à la réservation.

7) TAXE DE SÉJOUR

Elle concerne la location d'emplacement de camping, de mobil home ou de chalet. Elle s'applique à toute personne de plus de 18 ans du 1^{er} janvier au 31 décembre. Son montant et les conditions d'application peuvent être modifiés par les autorités locales. Pour 2019 le montant est de 0.60 € par personne de plus de 18 ans et par jour.

8) ANIMAUX

Les animaux ne peuvent circuler librement. Ils ne sont pas admis dans les locaux collectifs (bar, restaurant, sanitaires, piscine, etc) Merci de signaler leur présence lors de la réservation, une participation par jour et par animal vous sera alors demandée. Conditions d'accueil : Chiens de catégorie 1 et 2 interdits, Vaccination antirabique en cours de validité, Identification par tatouage ou puce attestée par une carte d'identité par la société centrale canine.

9) ASSURANCE

Le locataire doit être assuré en responsabilité civile

10) ARRIVÉE RETARDÉE / DÉPART ANTICIPÉ

En l'absence de message écrit du locataire, précisant qu'il a dû différer la date prévue de son arrivée, l'emplacement ou l'hébergement devient disponible 24 heures après la date prévue par le contrat de location, et le paiement intégral des prestations demeure exigé.

Aucune réduction ne sera consentie dans le cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé ou d'une modification du nombre de personnes et d'installation annoncées (que ce soit pour la totalité ou une partie du séjour).

11) ANNULATION

A) Annulation du fait du camping La Guichardière ; les sommes versées seront remboursées, sauf cas de force majeure.

B) Annulation du fait du client, celui-ci devra avertir le camping par écrit (courrier suivi, email avec demande d'accusé réception). A défaut, le client sera tenu du paiement des sommes dues au titre du contrat.

C) Barème annulation :

a) : Plus de 120 jours avant la date prévue d'arrivée : l'acompte est restitué, les frais de dossier sont conservés.

b) : Entre 30 jours et 120 jours avant la date prévue d'arrivée : il sera retenu les frais de dossier et à titre d'indemnités un montant égal à 25 % du coût intégral du séjour.

c) : Moins de 30 jours avant la date prévue d'arrivée, ou en cas de non présentation sur le camping à la date prévue d'arrivée : un montant égal au total du séjour est exigible.

Pour obtenir un éventuel dédommagement, nous vous conseillons de souscrire une assurance annulation ou d'interruption de séjour lors de votre réservation. Celle-ci vous permettra d'obtenir le remboursement partiel ou total de votre séjour, selon les conditions prévues au contrat d'assurance.

12) RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Tout campeur est tenu de se conformer au règlement intérieur du camping sous peine de sanction pouvant aller jusqu'à la résiliation du contrat.

13) PROMOTIONS - VENTES DE DERNIÈRES MINUTES

Il est possible que pour un même séjour, les clients aient payés des prix différents. Les clients ayant payé le prix le plus élevé ne pourront en aucun cas bénéficier d'un remboursement représentant la différence entre le prix qu'ils ont payés et le prix promotionnel. Les réductions ne sont en aucun cas cumulables avec les promotions.

14) LITIGE

En cas de litige et après avoir saisi le service « client » de l'établissement, tout client du camping a la possibilité de saisir un médiateur de la consommation, dans un délai maximal d'un an à compter de la date de la réclamation écrite, par LRAR, auprès de l'exploitant. Les coordonnées du médiateur susceptible d'être saisi par le client, sont les suivantes : Medicycs, 73 boulevard de Clichy, 75009 PARIS - 01.49.70.15.93 - contact@medicycs.fr.





GENERAL TERMS

Every rental is nominative and can, under no conditions, be or be subjected to sub-rental. The tax rate (VTA) is 10%. Every modification of the tax rate might result in a change of the total, tax included, price.

1) RENTAL OF A PITCH ON THE CAMPSITE

- A) The campsite puts at your disposition a bare pitch, which can accommodate 2 to 6 people maximum (following the rental contract), to place a tent, caravan or camping car.
- B) Price of the pitch: A price per night of occupancy is employed. The pitches are available from 2 o'clock onwards and should be liberated before 12 o'clock the day of departure. Every exceeding of this hour implies the billing of an additional day. The pitch fee includes one installation (tent, caravan or camping car), one or two people and one motorized vehicle. This fee also includes access to the campsite's facilities (during their opening period). Additional people (adults or children) or elements (animal, electricity, tent or second vehicle, etc.) present on the pitch are subject to a supplementary daily fee. The assignment of the pitches is performed without discrimination in the order of registration of the reservations. The direction reserves the possibility to change the assignment of the pitch upon the arrival of the camper.

2) RENTAL OF EQUIPPED MOBILE HOMES OR CHALETs

- A) Description, periods and duration of stay: See the information provided in our brochure or on our internet site.
The rental accommodations are available from 2 pm onwards and should be vacated prior to 10 am on the day of departure. Any overtime will result in to the billing of an additional day.
- B) Periods and duration of stay: See the rental rates in our brochure or on our internet site.
- C) Price of rental includes: The mobile homes or chalets They are rented for an indicated number of people (their names will have to be supplied on the rental contract as well as the details of one vehicle). Additional people (adults or children) or elements (animals,...) present in the accommodation are subject to a supplementary daily fee. Charges - electricity, water, gaz. Arrival from 3 pm and departure before 10 am.
Bedsheets, blankets, pillows and pillow covers as well as small bathtowels provided on arrival, according to the number of people (one set per stay).
Access to all the camping's free facilities and services
- D) Provision of linen : For all over 2 day stays, reserved directly with the campsite or on the phone or on our website: the rental of the linen kit* is offered. For all less than 3 day stays: possibility to rent linen at the reception. For all reservations made via a tour operator: possibility to rent linen at the reception.
*The kit includes: 1 pair of bedsheets/bed, 1pillow cover/person, 1towel (50/90cm)/person, 1 bath mat and two dish clothes.
- E) Inventory, Inventory check-ups, and damages: An inventory check-up will take place prior to the arrival and upon departure of the client. Any object found to be missing or damaged upon departure will have to be paid by the client. The rental accommodation must be returned as clean as found upon arrival. If not, the deposit of € 70 will be retained. All damages to the rental accommodation or its accessories will results in the immediate restoration of the accommodation at the charges of the client.

3) PAYMENT

- A) The reservation of a holiday becomes final upon the reception of an advance payment (deposit) of 25% of the total cost of the holiday , the payment of a € 21 reservation fee by the client and the signed rental contract. Upon reception of all the above, you will receive a confirmation from the campsite. The advance payment will be deducted from the total cost of the stay.
- B) Bare pitch on campsite: The balance should be paid on arrival at the campsite.
- C) Rental accommodations: The balance should be paid in full, no reminder will be sent) one month prior to the date of arrival at the campsite.
In the absence of full payment on the agreed date, the campsite has the right to consider that the client has cancelled the reservation and to retain any amounts already paid.

4) DEPOSIT

- A) Bare pitches on the campsite: Clients will need to provide a deposit of € 20 upon arrival.
- B) Rental accommodations: Clients will need to provide a deposit of € 250 upon arrival for the accomodation and € 70 for the cleaning.

- C) Deposit has to be given on the day of arrival and can be paid in cash, cheques or credit card.
The deposit will be fully returned, without delay, on the day of departure after the final inventory checkup and after the restitution of the accomodation, the access badge and/or rented objects in a satisfactory state.

- D) The deposit is not a limit to the client's liability.

5) UNDER AGED CHILDREN

Under-aged children non accompanied are not allowed on the campsite.

6) LAST-MINUTE RESERVATIONS

Do not hesitate to contact us, even last minute. If you reserve less than one month in advance, the total amount of charges will have to be paid at the time of reservation.

7) TOURIST TAXES

Tourist taxes apply to all rentals : pitches, mobile homes or chalets. Tourist taxes need to be paid for each person over the age of 18 (from the 1st of January till the 31st of December).

Its amount and the conditions of application can be modified by the local authorities. For 2018, the amount is € 0.60 per person over the age of 18, per day.

8) ANIMALS

Animals are not allowed to walk around freely. They are not allowed in the collective premises (bar, restaurant, sanitarries, swimming pool etc.). Please tell us upon reservation if you have an animal, a supplementary fee will be requested per day and per animal. General conditions: Dogs of category 1 and 2 are prohibited - Valid rabies vaccination -Identification by microchip or tattoo, certified by an identify card from a central canine or animal society.

9) INSURANCE

The client must be insured for liabilities.

10) LATE ARRIVAL/EARLY DEPARTURE

Without a written note from the client, specifying a change of the arrival date, the pitch or accommodation will remain available up to 24 hours after the date scheduled on the rental contract. Full payment of the charges will be asked. No reduction will be applied in case of late arrival or early departure either in case of a change in the number of people or installations announced (whether for the whole or part of the stay).

11) CANCELLATION

- A) In case of cancellation by Camping La Guichardiere : all money paid will be refunded, except in case of force majeure.
- B) In case of cancellation by the client, the client needs to inform the campsite in writing (fax, recorded-letter or e-mail with acknowledgment of receipt). Otherwise, the client shall pay the amounts due under the contract.
- C) Cancellation schedule:
- More than 120 days before the date of arrival: the deposit is returned, the reservation fee is retained.
 - Between 30 days and 120 days before the date of arrival: the reservation fee, as well as a compensatory fee equal to an amount of 25 % of the total rental amount will be retained.
 - Less than 30 days before the date of arrival, or in absence at the campsite on the date of arrival: an amount equal to the total rental amount is due.

The campsite can only advise each client to take on insurance covering cancellations or early departures, so they can be refunded partially or in full, according to the insurance contract.

12) INTERNAL REGULATIONS

Every camper is required to conform to the internal campsite's regulations, under the threat of penalty up to the termination of the contract.

13) OFFERS AND LASTMINUTE BOOKINGS

It is possible that for the same holiday stay, some clients pay different prices. The clients who paid the highest price will not be liable to any refund corresponding to the difference between the price they paid and the good offer price.

- 14) To resolve any dispute, please first contact customer service at the office. If your concern is not resolved, you have the option to request mediation via Medicys consumer services, provided that you do so within one year of the date you submitted a written copy of your complain to us, with return receipt and signature confirmation.

Medicys, 73 boulevard de Clichy, 75009 PARIS - 01.49.70.15.93 - contact@medicys.fr

